



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2024-050

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société THEFFO TP, 22170 PLOUAGAT pour réaliser des travaux de forage pour le renouvellement du réseau HTA souterrain pour ENEDIS, sur la voie communale « rue Gouberville bas » à VICQ SUR MER, à compter du 16 octobre 2024 et jusqu'au 31 octobre 2024,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – La Société THEFFO TP est autorisée à intervenir sur la voie communale « rue Gouberville bas » à VICQ SUR MER, pour réaliser des travaux de forage pour le renouvellement du réseau HTA souterrain à compter du 16 octobre 2024 et jusqu'au 31 octobre 2024.

La route sera barrée et la chaussée rétrécie.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de la Société THEFFO TP.

Article 3 – Le responsable de la Société THEFFO TP et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 15 octobre 2024

L'Adjoint au Maire,
Dominique HAUCHECORNE

